



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 7 octobre 2019 à 19 h, les projets de résolutions pour les projets particuliers suivants :

- Projet particulier PP27-0254 en vue de permettre la transformation de l'immeuble situé aux 3828-3840, rue La Fontaine à des fins d'habitation – 1180603003.
- Projet particulier PP27-0273 en vue de permettre la démolition de l'immeuble situé au 7725, rue de Lavaltrie, afin de construire un immeuble d'habitation – 1196238007.
- Projet particulier PP27-0278 en vue de permettre l'usage « restaurant », « débit de boissons alcooliques » et « épicerie » pour l'immeuble situé aux 2287-2291, avenue Letourneux – 1195092004.
- Projet particulier PP27-0280 en vue d'autoriser la démolition d'un bâtiment commercial et la construction de quatre bâtiments sur les lots 1 360 253 et 1 360 275 dans le secteur du PPU Assomption Nord – 1195378009.
- Projet particulier PP27-0281 en vue d'autoriser la démolition d'un bâtiment commercial et la construction d'un bâtiment mixte (résidentiel/commercial) sur le lot 1 360 271 dans le secteur du PPU Assomption Nord – 1195378010.
- Projet particulier PP27-0282 en vue d'autoriser la construction d'un bâtiment mixte (résidentiel / commercial) et d'un bâtiment institutionnel sur les lots 1 360 264, 1 360 273 et 4 324 664 dans le secteur du PPU Assomption Nord – 11895378011

Une assemblée publique de consultation se tiendra jeudi 24 octobre, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil, désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Les projets particuliers, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

FAIT À MONTRÉAL, CE 15^E JOUR D'OCTOBRE 2019

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva